

Course de Proissans du 22 Août 2021 Organisation UC SARLAT

Dans le cadre des dispositions nécessaires à la lutte contre la propagation du virus COVID-19

Le club UCS demande à tous les participants d'appliquer les consignes émises par le gouvernement, à savoir respecter les distances d'un mètre, saluer sans se serrer la main, , tousser ou éternuer dans son coude, se moucher dans un mouchoir à usage unique se laver régulièrement les mains , etc...

- Des dispositions complémentaires émises par la fédération délégataire propres à l'organisation de toutes manifestations seront mises en place :

- * **Balisage** de l'accès pour la remise des dossards (de préférence désigner un responsable par club et par catégorie pour les dossards et le paiement)

- * **L'accès au podium** ne sera autorisé que pour les officiels et le speaker,

- * **Remise des récompenses** : 1coupe au vainqueur de chaque catégories de l'épreuve,

- * **Dans le cadre de la compétition**, pour en assurer la sécurité, les engagements seront limités à **50** coureurs par catégorie.

- * **Engagements** : pas d'engagement sur place, ni par téléphone, seules les inscriptions reçues à l'avance seront validées.

Clôture des inscriptions le 21 Août à 17h00 * Un formulaire ci-dessous est à votre disposition

Afin de limiter le mouvement des cartes et licences, il ne sera pas obligatoire de nous les fournir, le contrôle sera fait à l'avance

Prière de regrouper vos engagements par club ainsi que son paiement par chèque : 7€/engagement)

Les dossards seront remis sous le barnum à côté du podium course et devront être restitués en fin de course dans un bac prévu à cet effet .

Nous comptons sur votre compréhension pour nous faciliter cette organisation

Le non-respect des dispositions prises pourront être sanctionnées par l'élimination du concurrent de la course.

Le non-respect envers les organisateurs, les officiels, les signaleurs, les bénévoles sera également sanctionné.

Des modifications éventuelles pourront être prises sur le présent règlement

- L'équipe du club Sarladais conscient des difficultés liés à cette épidémie vous accueillera dans la plus grande amitié sportive
- Avec regrets nous ne pourrons vous offrir le pot de l'amitié.

REGLEMENT de la **COURSE UFOLEP de PROISSANS**

- **Circuit de 5.000Km** : fléché en peinture biodégradable.
Départ : 15H30 1^{ère} Catégories: **16** tours 81.600km ; 2^{ème} Catégories: **14** tours ; 71.400km
Départ : 13H30 3^{ème} Catégories: **12** tours 61.200km ; 4a et 4b+Féminines: **10** tours ;

51.000km

Départ : 13H30 Cadets & Cadettes: **7** tours ; 35.000km ; Minimes: **4** tours ; 20.400km

- **Les Dossards** seront remis à partir de 12H00. Ils seront épinglés à **Droite** et seront restitués après l'arrivée.
- **La Sécurité** : est assurée par une voiture ou une moto ouvreuse devant chaque peloton ainsi que par des signaleurs à poste fixe pour sécuriser les coureurs aux carrefours.
- **Le service de secours** sera assuré par 2 Secouristes du club PSC1. En cas de besoin : POMPIERS et SAMU le 112.
- Les concurrents s'engagent à effectuer le parcours dans le **respect du règlement de l'UFOLEP** et d'appliquer les consignes éventuelles données au départ par le collègue des commissaires de la Fédération.
- Le port du casque est obligatoire
- **Le Code de la Route** devra être respecté par tous les coureurs, la circulation devra se faire à droite de la chaussée et tout coureur qui abandonne en cours d'épreuve devra retirer son dossard. L'organisateur se dégage de toutes responsabilités si le coureur ne respecte pas ce règlement.
- **Départ et Arrivée** se feront sur la ligne devant le podium
- **Assurance** **GROUPAMA-RC** » « Organisation et Manifestations » Contrat N° 04569949 du 01/01/2021 au 31/12/2021

L' **UNION CYCLISTE SARLADAISE** vous souhaite une très belle **Réussite** pour cette **Journée Sportive**

